



18H DE TIR DE TIERCÉ

LES 17 ET 18 OCTOBRE 2026

**EN ÉQUIPE
CARABINE / PISTOLET / MIXTE**

Horaires _

accueil à partir de 13h

Tir du samedi 17h au dimanche 11h

suivi d'une finale en individuel

et d'un palmarès accompagné d'un repas convivial

Engagements _

100 € par équipe

Inscription jusqu'au 25 septembre / 12 équipe max

**Mail: astierce.tir@gmail.com
Tel: 06 20 46 41 46**

**Complexe sportif de Tiercé
Avenue des Érables
Derrière les tribunes**



INSCRIPTION ÉQUIPE

Nom d'équipe :

Tireur 1

Nom :

Prénom :

Catégorie :

N° de licence :

Carabine / Pistolet

Club :

N° Club :

Mail :

Téléphone :

.....

Tireur 2

Nom :

Prénom :

Catégorie :

N° de licence :

Carabine / Pistolet

Club :

N° Club :

Mail :

Téléphone :

Chèque de 100 € à l'ordre de l'**ASTiercé Tir**
à joindre à l'inscription



18h de Tir de Tiercé

17 et 18 octobre 2026

Règlement de la compétition

L'ASTiercé section Tir à le plaisir de convier 12 équipes à la nouvelle édition des 18h de tir de Tiercé !

La compétition se déroule par équipe de 2 tireurs en carabine, pistolet ou mixte. L'équipe peut également être mixte de catégories et de clubs différents. L'ensemble de la compétition se tire sur cibles papiers et l'épreuve se déroule suivant le règlement ISSF.

Chaque tireur tirera 6 matchs de 60 plombs, soit un total de 12 matchs par équipe. Les matchs n'ont pas de temps imposées mais devront être effectués en 18h maximum.

Déroulement de la compétition

Les tireurs sont accueillis au stand à partir de 13h.

Les tireurs s'installeront et auront la possibilité de s'entraîner aux postes de tir qui leurs sont dédiés de 13h à 16h le samedi 17.

Un point d'informations générales et lancement de la compétition sera effectué à 16h.

Le premier tireur de l'équipe devra être présent à son poste de tir 15min avant le début des 18h de tir.

Début de la compétition à 17h précise.

Fin de la compétition le dimanche 18 à 11h précise.

Finale individuelle de 11h30 à 12h sur 10 plombs aux ordres de tir.

Une remise des récompenses aura lieu pendant un repas convivial.

Inscriptions

Les équipes seront enregistrées suivant l'ordre d'arrivée.

Merci d'envoyer les dossier d'inscription à l'adresse suivante : ASTiercé Tir - 4 rue des Chênes 49330 Les Hauts d'Anjou

Le montant de l'inscription est de 100€ par équipe. Cette somme devra obligatoirement être jointe avec le dossier d'inscription par chèque à l'ordre de l'ASTiercé Tir.

Les règlements des inscriptions seront mis en banque à la date du 30 septembre. Si vous renoncez à la participation, merci de nous en informer avant cette date. Au-delà du 30 septembre, les droits d'inscriptions ne seront plus remboursés.



Récompenses et lots

Les trois premières équipes carabine

Les trois premières équipes pistolet

Les trois premières équipes mixtes

Individuels : récompense au meilleur pistolier et carabinier

Restauration

La restauration est assurée sur place en permanence.

Dès leur arrivée, chaque tireur trouvera dans sa pochette d'inscription : 1 ticket dîner, 1 ticket petit déjeuner, 1 ticket déjeuner, 2 tickets boissons chaudes et 3 tickets boissons froides. Les consommations au-delà seront à la charge du tireur.

Pour tous repas supplémentaires pour vos accompagnants, merci de nous prévenir 8 jours à l'avance, le coût du repas est de 14€.

Air comprimé

L'air comprimé sera mise à votre disposition. Il est impératif de vous munir de vos raccords de remplissage.

Salle de repos

Bien que la plupart préfèrent dormir sur le pas de tir, une salle de repos est prévue. Merci de prévoir votre duvet ou couverture et oreiller.

Des douches seront mises à dispositions dans la salle de sport attenante.

Lieu de la compétition

Stand de Tir, Complexe Sportif de Tiercé (derrière les tribunes)

Avenue des Érables, 49125 Tiercé

Renseignements

Mail : astierce.tir@gmail.com

Tél du président, Jérôme Joly : 06 20 46 41 46